

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### VOTATION DU 9 FEVRIER 2014

Les Verts valaisans ont pris connaissance des résultats de la votation fédérale et cantonale du 9 février 2014. Au vu des résultats, ils affichent une **triple satisfaction et une inquiétude**.

#### **Initiative « *contre l'immigration de masse* »**

Les Verts prennent acte de l'acceptation de l'initiative de l'UDC qui ne manquera pas de **compliquer notre relation avec l'Union Européenne**, notre principal partenaire économique. Il faut maintenant **attendre la réaction de l'Union européenne**. Selon la décision de Bruxelles, la Suisse devra réfléchir sur l'attitude à adopter afin de **préserver au mieux sa qualité de vie**.

Les résultats montrent cependant **une Suisse largement divisée en deux**. Pour les Verts, **il est temps de prendre à bras-le-corps les vrais problèmes**, qui ont été âprement débattus durant la campagne : mitage du paysage, pression sur les salaires, goulets routiers et loyers exorbitants. Contrairement à l'UDC, les Verts ont avancé des propositions et il faut maintenant que le Conseil fédéral intervienne dans les neuf champs d'action suivants :

- Appliquer rigoureusement la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, afin d'en limiter le mitage
- Assurer le financement de l'extension des transports publics et de la mobilité douce
- Promouvoir une économie durable, encourageant l'économie verte et les entreprises responsables et localement ancrées
- Mettre fin au dumping fiscal et à une promotion économique ne visant que la croissance quantitative
- Promouvoir les logements accessibles et lutter contre les loyers abusifs
- Encourager des modèles de travail novateurs réduisant la mobilité, tels que le télétravail et la réduction des déductions fiscales pour les déplacements pendulaires
- Renforcer et appliquer rigoureusement les mesures d'accompagnement visant à juguler la pression salariale, par exemple en instaurant des salaires minimaux
- Mener une offensive de formation là où l'on manque de personnel qualifié, par

- exemple dans les sciences naturelles et techniques ou les métiers de la santé
- Favoriser une meilleure conciliation entre vies professionnelle et familiale

## **Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire**

Les Verts sont **très satisfaits** de l'acceptation du projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), car il permettra d'assurer le **développement stratégique à long terme des transports ferroviaires**, dont la première étape porte sur 6 milliards de francs jusqu'en 2025. Ce montant permettra de désengorger certaines régions.

Mais l'extension de l'infrastructure ferroviaire n'est **qu'une étape**. Les Verts vont poursuivre leur engagement en faveur d'une politique des transports plus respectueuse de l'environnement. Elle implique une **réduction du trafic et passe par l'aménagement judicieux du territoire**, une organisation différente du travail (télétravail, horaire flexible) ainsi que le **transfert du trafic pendulaire sur le rail, le bus ou le tram et les déplacements à vélo ou à pied**. Afin d'aller de l'avant, le Conseil fédéral devrait mener tambour battant les travaux qu'il a promis sur la **tarification de la mobilité**, sans recourir d'abord à d'autres augmentations du prix des transports publics. Il s'agit plutôt d'instaurer des modèles de tarification différenciés afin de décharger les transports publics aux heures de pointe.

Côté transport des marchandises, **les Verts requièrent un transfert systématique sur le rail et rejettent par conséquent le 2e tunnel du Gothard**. Ils ne soutiendront un fonds routier que s'il est d'abord affecté à l'entretien des routes existantes et aux programmes dans les agglomérations. Une extension des capacités routières contredit les objectifs environnementaux des Verts.

## **Initiative « *financer l'avortement est une affaire privée* »**

Les Verts sont **satisfaits** du rejet très net - y compris en Valais - de l'initiative sur l'avortement. Depuis 2002, le régime des délais a fait ses preuves, il règle de manière juste et réaliste les interruptions de grossesse, sans pour autant les banaliser. Pour preuve, le nombre d'interruptions de grossesse est resté stable depuis l'instauration du régime des délais.

Le Non clair du peuple signifie que les femmes pourront continuer de décider d'avorter indépendamment de leur situation financière, ce qui évite toute discrimination des femmes de conditions modestes et protège au mieux la santé de toutes les femmes.

## **Votation sur l'éolien à Charrat et à Saxon : satisfaction mesurée des verts**

Les Verts se sont toujours engagés résolument en faveur de la **sortie du nucléaire**. Pour compenser l'atome tout en combattant le **réchauffement climatique**, les verts privilégient les investissements dans les économies d'énergie (société à 2000 W). Il s'agit néanmoins d'augmenter aussi fortement la production d'énergies renouvelables. L'énergie éolienne, dans une moindre mesure, en fait aussi partie. Pour les Verts, le vote favorable de la population de Charrat montre **la voie à suivre**. Les Verts sont convaincus que les peurs se dissiperont avec le développement du projet de Charrat.

Le rejet de la population de Saxon démontre néanmoins que le développement de l'énergie éolienne restera vraisemblablement assez mesuré en Valais. Pour les Verts, **le canton doit renforcer encore plus son soutien aux économies d'énergies, ainsi qu'au développement de sources d'énergies renouvelables pour lesquelles l'atteinte au paysage est moindre** (photovoltaïque, bois, géothermie et biomasse).

Jean-Pascal Fournier, président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Fournier', written over the printed name.

- Contact : Jean-Pascal Fournier, 079 704 69 33, [jean-pascal.fournier@verts-vs.ch](mailto:jean-pascal.fournier@verts-vs.ch)